



COMPTE RENDU
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 janvier 2026
Mairie des Hogues à 20h

Présents à cette séance : Madame Aline BACHELET Maire, Messieurs René LALLEMAND, Frédéric CHEMIN Adjoints, Alain DEROISSART, Bernard DESPRES, Pascal DUTAC, Dominique EDELINE, Ludovic LEFEVRE et Mesdames Anne-Marie BOIVIN, Françoise HERRMANI, Claudine LETELLIER Conseillers Municipaux.

Absent(e)s excusé(e)s :

- Mr Jean-Marie TORCHY
- Mr Eric EVERAERT donne procuration à Mr René LALLEMAND
- Mme Françoise BAS-THERON donne procuration à Mr Frédéric CHEMIN

Nombre de membres : 14

Présents : 11

Votants : 13

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Frédéric CHEMIN

Participe à cette séance : Mme Sabrina CRIBELIER, secrétaire de mairie, Mr Xavier CAMUS, administré.

Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du : 3 octobre 2025

Observations :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire ouvre la séance :

**1. Modification durée hebdomadaire adjoint technique
territorial 01-2026**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que Mme Béatrice FRÉTIGNY, ayant demandé sa mutation pour un poste à temps complet dans la commune de Fleury sur Andelle Son départ étant le 2 février 2026, la commune a dû procéder à un recrutement en la personne de Madame Justine DUHAMEL et a revu les horaires en fonction des besoins de la collectivité ; par conséquent, elle informe le Conseil que pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'adapter la durée hebdomadaire du temps de travail avec un passage de 30 à 26 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

2. Fond de concours 2026 02-2026

Mme Le Maire expose au conseil municipal que, comme chaque année, la communauté de communes propose de financer une partie de travaux que la commune va effectuer durant l'année 2026 ; pour cette année, la commune souhaite demander le fonds de concours pour le remplacement de deux fenêtres de la mairie.

Madame Le Maire demande au conseil l'autorisation d'en faire la demande et de signer tous les documents nécessaires.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité :

- Demande pour solliciter le FDC 2026
- Signature de la convention et tout autre document nécessaire

3. Autorisation de signature de servitude de passage 03-2026

Mme Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de régulariser une servitude de passage de canalisations au profit de la commune sur le terrain des consorts DUVAL, rue des Écoles. En effet, un avaloir est situé au bord de la propriété, puis une canalisation longe le chemin d'accès, puis traverse les terrains pour se jeter dans la mare. Ce passage ne doit pas être obstrué et aucun poids lourd ne doit passer sur cette canalisation (risque d'écrasement).

Madame Le Maire précise que cela n'engendrera aucun coût pour la commune et demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette servitude de passage afin de régulariser la situation.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité :

- Autorisation de signature par Mme Le Maire

4. Convention travaux SIEGE 04-2026

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement : **4 167.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement : **0.00**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 204182 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 615232 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

Madame le Maire expose les différents travaux envisagés pour l'année 2026 :

- Les travaux prévus pour la maison forestière inscrits au budget 2025
- Les travaux du SIEGE rue du bout de bas et chemin de ceinture
- La fin des travaux d'éclairage de l'école ainsi que l'éclairage de l'église
- Le changement de trois fenêtres de la mairie, financé en partie par le fond de concours
- L'achat d'une nouvelle tondeuse.

Etablissement de la tenue du bureau de vote pour les élections municipales 2026 :

8h – 10 h 30 : Aline Bachelet-Alain Deroissart- Dominique Edeline

10h30 – 13 h : Anne-Marie Boivin- Claudine Letellier- Frédéric Chemin

13h – 15h30 : René Lallemant-Ludovic Lefèvre- Françoise Herrmani

15h30 – 18h : Aline Bachelet- Bernard Despres- Frédéric Chemin

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h55.

